



# Titres RBC liés à une répartition stratégique fondée sur des sociétés américaines à grande capitalisation avec remboursement de capital

SOLUTIONS DE PLACEMENT GLOBALES

## INFORMATION À L'INTENTION DES INVESTISSEURS QUI ACHÈTENT DES TITRES RBC LIÉS À DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À GRANDE CAPITALISATION EN CIRCULATION UNIQUEMENT

### Objectif de placement :

Les titres RBC liés à une répartition stratégique fondée sur des sociétés américaines à grande capitalisation avec remboursement de capital (les « titres liés à des sociétés américaines à grande capitalisation ») sont conçus pour offrir aux investisseurs une exposition « côté acheteur » au modèle quantitatif exclusif à 8 facteurs de RBC (le « modèle »), qui offre la possibilité de répartir les actifs dans des placements en titres à revenu fixe en fonction de la tendance de l'indice S&P 500<sup>®</sup> (l'« indice »). Cette stratégie a pour objectif de procurer une exposition aux actions choisies au moyen du modèle lorsque la tendance des marchés boursiers est positive, et d'éliminer cette exposition lorsque la tendance des marchés boursiers est négative. Les billets avec couverture en dollars canadiens, s'il y a lieu, offriront en outre une couverture partielle du risque de change potentiel entre le dollar canadien, monnaie dans laquelle sont libellés ces Titres d'emprunt et tous les paiements aux termes de ces Titres d'emprunt devant être effectués aux porteurs des Titres d'emprunt, y compris le montant du remboursement à l'échéance, et le dollar américain, monnaie dans laquelle sont libellés les placements théoriques dans le portefeuille.

### Aucun impôt canadien à payer :

- jusqu'à l'échéance ou la disposition
- sur les modifications et les rééquilibrages du portefeuille
- sur les remboursements de capital partiels

### Indice de référence :

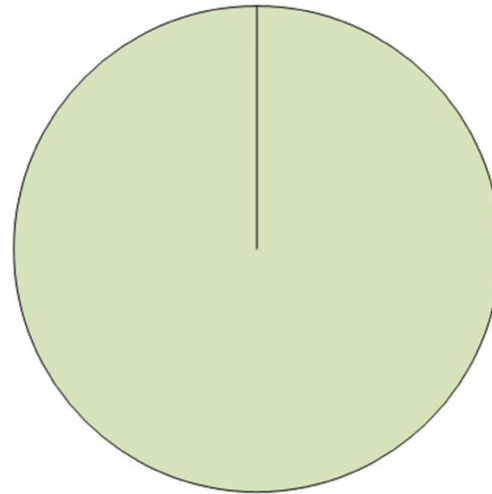
Indice S&P 500<sup>®</sup>

### Catégorie d'actifs :

Actions américaines

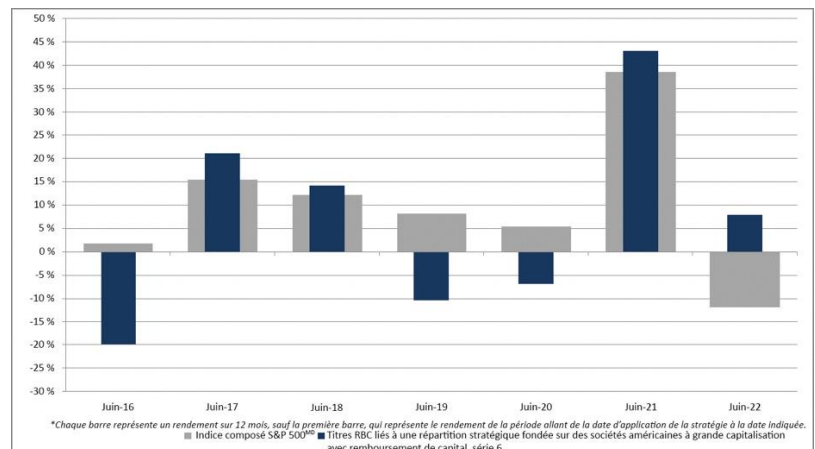
### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE – JUILLET 2022

En date du 30 juin 2022, le portefeuille était entièrement constitué d'un placement en titres à revenu fixe. Les remboursements de capital partiels ne sont calculés que pendant les mois au cours desquels le portefeuille est constitué d'un placement en actions.



■ Placement en titres à revenu fixe 100,00 %

### COURS HISTORIQUE SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE<sup>1, 2</sup>



La présente fiche de renseignements est présentée intégralement sous réserve d'un supplément de fixation du prix (le « supplément de fixation du prix »), du prospectus préalable de base daté du 20 décembre 2013, du 21 janvier 2016 ou du 30 janvier 2018, du supplément de prospectus relatif au programme daté du 23 décembre 2013, dans sa version modifiée et mise à jour le 2 novembre 2015, daté du 22 janvier 2016, dans sa version complétée le 31 août 2017, ou daté du 30 janvier 2018, et du supplément de prospectus relatif au produit daté du 23 décembre 2013, du 22 janvier 2016, dans sa version complétée le 31 août 2017, ou daté du 30 janvier 2018, relatif aux titres liés à des titres de participation, à des parts et à des titres d'emprunt.

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Rendements en date du 30 juin 2022	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	*Depuis l'application de la stratégie
Titres RBC liés à une répartition stratégique fondée sur des sociétés américaines à grande capitalisation avec remboursement de capital, série 6	-0,75 %	-1,83 %	1,77 %	7,95 %	5,20 %
Indice S&P 500 <sup>®</sup>	-8,39 %	-16,45 %	-20,58 %	-11,92 %	8,63 %

\*Rendement annualisé.

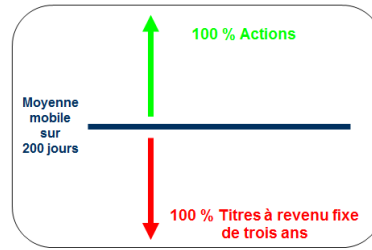
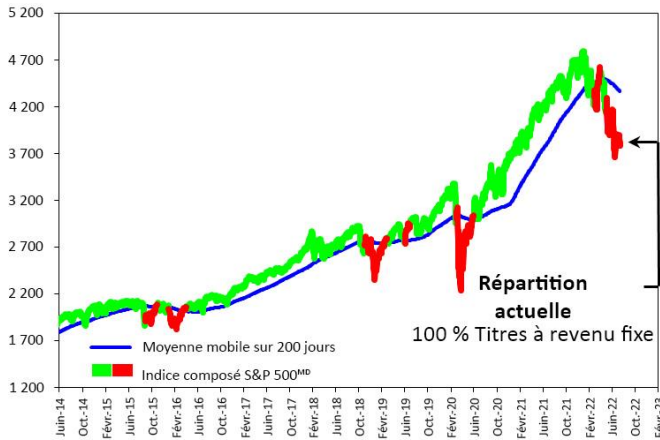
## MÉTHODOLOGIE DU MODÈLE DE RÉPARTITION STRATÉGIQUE FONDÉE SUR DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À GRANDE CAPITALISATION

Le dernier jour de négociation de chaque mois, la stratégie est appliquée de manière à comparer le niveau de clôture de l'indice S&P 500<sup>MD</sup> à sa moyenne mobile sur 200 jours (la « moyenne mobile sur 200 jours ») pour déterminer la répartition des actifs pour le mois suivant.

Si le niveau de clôture de l'indice est égal ou supérieur à sa moyenne mobile sur 200 jours, la stratégie sera appliquée de manière à ce que le portefeuille soit entièrement constitué d'un placement en actions.

Si le niveau de clôture de l'indice est inférieur à sa moyenne mobile sur 200 jours, la stratégie sera appliquée de manière à ce que le portefeuille soit entièrement constitué d'un placement en titres à revenu fixe.

### RÉPARTITION DES ACTIFS



Chaque mois, la répartition des actifs est déterminée en fonction du niveau de l'indice S&P 500<sup>MD</sup> par rapport à sa moyenne mobile sur 200 jours.

## MÉTHODOLOGIE DU PLACEMENT EN ACTIONS

**Le placement en actions : Le placement en actions est passé en revue chaque mois, et sa composition et sa pondération sont rajustées.**

- > Les titres de toutes les sociétés composant l'indice S&P 500<sup>MD</sup> peuvent faire partie du portefeuille, sous réserve d'une restriction relative aux FPI
- > Les actions d'un pays à risque élevé comprises dans l'indice seront exclues du placement en actions
- > Le placement en actions est passé en revue chaque mois après la mise à jour du classement
- > Les actions des sociétés qui ne se classent plus parmi les 125 premiers rangs du classement sont retirées
- > Les actions des sociétés qui sont retirées de l'indice S&P 500<sup>MD</sup> sont retirées
- > Les actions retirées sont remplacées par les actions des sociétés les mieux classées qui ne font pas déjà partie du placement en actions
- > À la fin de chaque trimestre civil, le placement en actions est rééquilibré de façon à être équilibré

### L'UNIVERS



### AUCUN IMPÔT CANADIEN À PAYER

- > jusqu'à l'échéance ou la disposition
- > sur les modifications et les rééquilibrages du portefeuille
- > sur les remboursements de capital partiels

LE MODÈLE		
Les actions sont classées en fonction d'une combinaison équilibrée de 8 facteurs couvrant 4 thèmes de placement distincts		
VALEUR INTÉRESSANTE	Faible ratio cours/bénéfice	x 1/8
	Faible ratio cours/valeur comptable	x 1/8
CROISSANCE DURABLE	Croissance du bénéfice trimestriel élevée	x 1/8
	Rendement des capitaux propres élevé	x 1/8
OPINION FAVORABLE	Résultats élevés inattendus	x 1/8
	Révisions des estimations élevées	x 1/8
RECONNAISSANCE DU MARCHÉ	Variation des cours sur 3 mois élevée	x 1/8
	Variation des cours sur 6 mois élevée	x 1/8
		= Note totale

L'indice S&P 500<sup>MD</sup> est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJ ») et il est utilisé par la Banque Royale du Canada aux termes de licences. « Standard & Poor's<sup>SM</sup> », « S&P<sup>MD</sup> » et « S&P 500<sup>MD</sup> » sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »); « Dow Jones<sup>SM</sup> » est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et ces marques de commerce sont utilisées par SPDJ aux termes de licences et sont utilisées aux termes de sous-licences à certaines fins par la Banque Royale du Canada. Les titres de la Banque Royale du Canada liés à des sociétés américaines à grande capitalisation ne sont pas parrainés, approuvés ou vendus par SPDJ, par Dow Jones, par S&P ou par les membres du même groupe que celles-ci, qui n'en font pas la promotion, et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce(s) produit(s) ni n'engage sa responsabilité à l'égard des erreurs, des omissions ou des interruptions de l'indice S&P 500<sup>MD</sup>.

<sup>1</sup> Ce graphique présente le cours de clôture historique sur le marché secondaire des titres RBC liés à une répartition stratégique fondée sur des sociétés américaines à grande capitalisation avec remboursement de capital, série 6 (les « titres de série 6 ») pour chaque jour pendant lequel le marché secondaire était ouvert aux fins de négociation, ainsi que la variation en pourcentage du niveau de l'indice depuis la date d'émission des titres de série 6, soit le 7 janvier 2015. Les titres RBC liés à une répartition stratégique fondée sur des sociétés américaines à grande capitalisation avec remboursement de capital, série 2 (les « titres de série 2 ») sont les titres auxquels la stratégie a été appliquée pour la première fois. À leur date d'émission, le cours de clôture des titres de série 2 sur le marché secondaire était de 100,00 \$ US. Pour les titres de série 2, une somme de 95,68 \$ US par Titre d'emprunt a été théoriquement investie dans le portefeuille à la date d'émission. Le cours sur le marché secondaire à un moment donné correspond au prix auquel le porteur de titres liés à des sociétés américaines à grande capitalisation pourrait disposer de ces titres revendus par l'intermédiaire du réseau Fundserv, compte non tenu de tous frais de négociation anticipée applicables. Le cours sur le marché secondaire pourrait ne pas correspondre à la valeur liquidative par Titre d'emprunt et différer sensiblement de celle-ci. La valeur liquidative par Titre d'emprunt des différentes séries de titres liés à des sociétés américaines à grande capitalisation peut différer pour diverses raisons, notamment les différentes sommes relatives au programme de billets, les frais de négociation anticipée applicables, la monnaie dans laquelle la série est libellée, la couverture du change et la date d'émission des séries. La différence dans la valeur liquidative par Titre d'emprunt existant entre les Titres d'emprunt des différentes séries de titres liés à des sociétés américaines à grande capitalisation pourrait entraîner un écart entre les cours des Titres d'emprunt des différentes séries de titres liés à des sociétés américaines à grande capitalisation sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, le cours historique des titres liés à des sociétés américaines à grande capitalisation qui ne sont pas des titres de série 2 peut différer de celui des Titres d'emprunt de série 2, car les différentes sommes relatives au programme de billets applicables aux différentes séries de titres liés à des sociétés américaines à grande capitalisation peuvent avoir une incidence sur le cours de ces Titres d'emprunt sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, le cours d'une série de titres liés à des sociétés américaines à grande capitalisation dont la somme relative au programme de billets est supérieure à celle des titres de série 2 serait vraisemblablement inférieur au cours des titres de série 2. Le cours historique des titres de série 2 sur le marché secondaire n'est pas nécessairement indicatif de leurs cours futurs ou du cours futur d'autres titres liés à des sociétés américaines à grande capitalisation sur le marché secondaire. Rien ne garantit qu'un marché secondaire pour les Titres d'emprunt se formera ni qu'il se maintiendra.

<sup>2</sup> Le cours des Titres d'emprunt sur le marché secondaire à un moment donné dépendra généralement, entre autres, des facteurs suivants : a) l'ampleur de la hausse ou de la baisse des cours des intérêts sous-jacents depuis la date d'émission des Titres d'emprunt, et b) plusieurs autres facteurs interreliés, notamment la volatilité des cours des intérêts sous-jacents, le niveau des taux d'intérêt sur les marchés applicables, le rendement en dividendes des titres, s'il y a lieu, faisant partie des intérêts sous-jacents, et la date d'échéance. Les liens entre ces facteurs sont complexes et peuvent également être influencés par divers facteurs, notamment d'ordre politique et économique, susceptibles d'avoir une incidence sur le cours d'un Titre d'emprunt.

Les termes clés utilisés dans les présentes sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix applicable.

Les Titres d'emprunt ne seront pas des dépôts assurés aux termes de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Un placement dans les Titres d'emprunt comporte des risques. Il n'est pas comme un placement direct dans les titres qui composent le portefeuille, et les investisseurs n'ont pas de droits à l'égard des titres composant le portefeuille. Les Titres d'emprunt sont considérés comme des « dérivés visés » aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Si vous achetez des Titres d'emprunt, vous serez notamment exposé aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations de la valeur du portefeuille. Les cours peuvent être volatils, et un placement dans les Titres d'emprunt peut être considéré comme spéculatif. Puisque le capital des Titres d'emprunt n'est pas protégé et que le capital sera à risque, vous pourriez perdre la quasi-totalité de votre placement. Les Titres d'emprunt ne sont pas des titres à revenu fixe et ne sont pas conçus pour être des solutions de rechange aux placements à revenu fixe ou aux instruments du marché monétaire. Les Titres d'emprunt sont des produits structurés qui comportent un risque de perte.